

Atlantique Habitations : Nouveaux locaux pour l'agence Nantes Erdre

Précédemment située dans le quartier de St Félix, l'agence Nantes Erdre d'Atlantique Habitations, filiale du CMLACO dans le logement social, a inauguré ses nouveaux locaux installés au rez-de-chaussée de l'immeuble qui abrite le nouvel EHPAD, les Jardins de la Chénaie, ouvert par la Fondation Cémavie au début de l'été.

La manifestation avait lieu le 30 octobre dernier, en présence d'une centaine de personnes, dont Pascale CHIRON, Adjointe au Maire de Nantes. L'occasion pour Alain TESSIER, Président d'Atlantique Habitations de revenir sur la logique de mixité urbaine du projet qui associe sur un même îlot, un EHPAD de la Fondation Cémavie, une agence d'Atlantique Habitations et une de Crédit Mutuel (cf article page 7).

Dotée de 14 bureaux, d'une salle de réunion et d'un espace Accueil, la nouvelle agence abrite une équipe qui gère quelque 2 750 logements locatifs. "Il était important que nous soyons présent dans cet éco-quartier entièrement reconfiguré de la Bottière Chénaie, en proximité des habitants, à

l'écoute des besoins de nos locataires" a indiqué Alain TESSIER.

Après avoir présenté l'ensemble de l'équipe de l'agence, Jean-Marie BAGUET, Directeur Général, est quant à lui revenu sur les missions d'un bailleur social, avant de souligner l'attachement d'Atlantique Habitations à la qualité du service proposé aux locataires et à la promotion du "Bien vivre ensemble".

Un message relayé par Pascale CHIRON qui a insisté sur l'importance du logement social et du travail réalisé en concertation entre les collectivités locales et les bailleurs sociaux, avec des projets souvent innovants pour assurer le maintien du lien social. ■



De gauche à droite : Alain TESSIER, Président d'Atlantique Habitations, Pascale CHIRON, adjointe au Maire de Nantes, Jean-Marie BAGUET, Directeur Général d'Atlantique Habitations

Projet "Evolution Réseau" : Premier point d'étape positif

Alors que la préparation de la vague 2 bat son plein et que celles des vagues 3 et 4 ont commencé, le premier point d'étape établi à l'issue du déploiement de la vague 1 se révèle tout à fait positif.

"Je tiens à saluer le travail réalisé par les équipes des caisses pilotes qui nous ont très efficacement aidés dans la mise en place de l'ensemble du dispositif, notamment au niveau de la préparation et de l'animation des modules de formation", indique Jean-Joseph MELLERIN, en charge du projet "Evolution Réseau".

"Un grand merci également aux équipes des SAV qui contribuent activement à la formation des futurs ATRC, d'une part et à l'organisation du transfert des dossiers entre les SAV et les caisses locales, d'autre part. Je précise qu'à ce niveau également, l'enseignement du pilote a été profitable. Merci enfin à toute l'équipe Projet qui s'est mobilisée depuis plus d'un an maintenant pour préparer le déploiement de cette nouvelle

organisation de notre réseau, qu'il s'agisse de la formation, de l'information, de la logistique, ... Je tiens à souligner aussi l'apport des organisateurs de CCS qui nous ont accompagnés. Leur contribution nous a été extrêmement précieuse !

Nous n'avons pas encore terminé mais les éléments du premier point d'étape que nous avons établi courant novembre sont encourageants, avec des remontées positives sur les réunions de lancement, sur le contenu des modules de formation, sur le transfert des dossiers, sur la planification des moyens logistiques, sur l'information mise à disposition dans l'espace "Evolution Réseau", sur les dispositifs d'assistance. Bien entendu, il y a toujours quelques ajustements à réaliser. Nous y veillons."

On rappellera que la vague 2 concerne les 8 entités servies par les SAV des Deux-Sèvres et de la Montagne. La mise en place du serveur vocal interactif est prévue pour le 11 décembre et l'arrivée des ATRC en caisse pour le 12 janvier. La troisième vague concernera, elle, les 14 entités servies par les SAV du Limousin et de la Vienne, et la quatrième, et dernière, les 18 entités servies par les SAV de Nantes, d'Orvault et de Nozay. L'ensemble de la nouvelle organisation sera en place pour la fin du 1^{er} trimestre 2015.

"Nous conserverons toutefois notre dispositif d'assistance jusqu'au 15 septembre" précise Jean-Joseph MELLERIN.

A suivre... ■